

# Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

## FECAFOOT

# La cure d'amaigrissement



- La Fédération camerounaise de football se sépare d'une quarantaine d'employés ;
- Cette décision entraîne une économie mensuelle d'une dizaine de millions Fcfa ;
- Les cas Jean Paul Akono et Jean Manga Onguene. **Page 15**

Page 8 Insertion professionnelle des jeunes  
**8 Les gadgets du gouvernement**

Page 5 Affaire Kamto et compagnie  
**5 Les avocats récusent le Tribunal militaire**



Lis De Nombreux Articles Gratuitement En Téléchargeant Mutations Sur Ton Mobile Android.



**Electricité****IMPORTANTS CHANTIERS DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION A DOUALA ET YAOUNDE**

27 février, 2019

Dans le cadre de son programme d'investissement 2019, Eneo Cameroon effectue d'importants travaux de renforcement et de sécurisation des réseaux dans les villes de Douala et Yaoundé. Il s'agit principalement de **remplacer au total 170 kilomètres de tronçons de lignes aériennes et souterraines moyenne tension pour doubler leur capacité de transit d'énergie et renforcer la sécurité des ouvrages.** Les lignes aériennes devant être construites essentiellement sur des poteaux en béton.

Compte tenu de l'état de saturation de certains équipements de notre réseau de distribution, le **Conseil d'Administration a approuvé un budget d'investissement de 47,3 milliards de FCFA pour l'année 2019 (en croissance de plus de 30% par rapport à 2018).** La somme de 26,2 milliards de FCFA a été alloué au renouvellement, au renforcement, à la sécurisation et aux extensions de réseaux de distribution d'énergie électrique.

L'objectif poursuivi à travers l'exécution de ce plan d'action est **d'accroître la capacité d'alimentation et d'améliorer significativement la disponibilité de l'énergie électrique** dans ces villes.

**Ces travaux vont s'étendre sur une période de cinq mois et nécessiter des coupures pour des raisons de sécurité.**

Eneo Cameroon **remercie sa clientèle pour sa compréhension et son accompagnement face aux perturbations** qui sont enregistrées dans la fourniture d'énergie électrique dans certains quartiers de Douala et Yaoundé pendant toute la durée de ces travaux.

Le programme de ces travaux est progressivement publié dans l'espace **Travaux et Coupures** sur [www.eneocameroon.cm](http://www.eneocameroon.cm). Bien vouloir contacter le **Centre de Relations Clients** d'Eneo au 8010, ou encore au **numéro WhatsApp 699119911** pour en savoir plus.

Le Directeur Central des Opérations  
Basile Ekobena



# Transformation structurelle de l'économie camerounaise : l'algèbre en chinois ?

 Par Richard Makon\*

**D**epuis quelques semaines déjà, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSRP) est invité par ses propres géniteurs, sans ménagement aucun, à retrouver la place qu'il aurait d'ailleurs dû occuper dès sa naissance, au cimetière des reliques maléfiques de la République, à côté de son tristement célèbre devancier, le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Et comme toujours dans notre landerneau politique et social, le remède au maléfice est vite trouvé, il s'agit d'une formule miracle qui sort tout droit des esprits les plus lumineux de notre Administration : LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE ! C'est la nouvelle tarte à la crème vendue en promotion dans toutes les grandes surfaces ministérielles, le "nouveau point d'achèvement de notre initiative PPTTE" qui mâtime tous les discours de nos gouvernants sur l'économie à l'agonie de notre pays, et le point d'orgue des analyses des experts de tout acabit qui foisonnent en de pareilles circonstances, comme des charançons dans un sac de maïs.

MAIS AU FOND QU'EST-CE QUE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ?

En de mots simples, le Pr. Henri NGOA TABI nous enseigne que la transformation structurelle est une caractéristique spécifique du processus de développement, considérée à la fois comme cause et effet de la croissance économique. De manière concrète, elle fait référence à un processus de réallocation de l'activité économique, des secteurs les moins productifs, vers les secteurs les plus productifs, tels que l'agriculture, l'industrie et les services. Une affaire de bon sens donc ! Dans la doctrine éco-

nomique moderne, la transformation structurelle comporte généralement deux (02) éléments : la montée en puissance de nouvelles activités plus productives et le transfert de ressources des activités traditionnelles vers ces activités nouvelles ; ce qui améliore aussitôt la productivité globale.

Le concept de la transformation structurelle se fonde sur les travaux pionniers de Lewis (1954). La littérature économique de ces cinquante dernières années permet d'identifier quatre (04) sources dans le mécanisme de mise en œuvre de la transformation. Ce sont la croissance de la productivité tirée par la technologie, une accumulation rapide du capital, le rôle des liaisons ou interactions et le rôle des institutions. À la lumière de ces quatre (04) éléments fondamentaux, le niveau de transformation de l'économie camerounaise par exemple se mesurera par un indice composite qui regroupera cinq (05) sous indices, puis seront proposées quelques pistes de réflexion afin de faire évoluer ces indices pour une réelle transformation. Il s'agit de l'indice de diversification de l'économie camerounaise ; l'indice des exportations compétitives ; l'indice de la productivité ; l'indice de mise à niveau de la technologie et l'indice du bien-être humain.

On l'aura compris, au-delà des tentatives d'enfumage qui se multiplient ici et là, il ne s'agit pas de la découverte d'une nouvelle source de minerais ou d'une innovation miracle pour une émergence au claquement des doigts. Il s'agit ni plus ni moins d'une invitation à mettre nos plus vives intelligences au service de l'élaboration d'un nouveau modèle économique et de société, et d'engager résolument toute notre Nation sur les sentiers du travail, de l'effort, du sacrifice, de l'esprit d'initiative, de patriotisme et du leadership.

\*DOCTEUR EN DROIT PUBLIC, SPÉCIALISTE DU DROIT DES INVESTISSEMENTS

## Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

### Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

### Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

### Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

### Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

### Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

### Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

### Responsable Digital

Pascal Dibamou

### Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Jean-Pierre Nyemeg

### Caricaturiste

Robert Pougoué

### RUBRIQUES

#### Politique

Jean De Dieu Bidias

#### Société

Paulette Ndong

#### Economie

Lucien Bodo

#### Education

Josiane Afom

#### Tech & Web

Marguerite Papan

#### Culture

Marthe Ndiang

#### Sports

Dimitri Mebenga

#### Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

#### Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewou, Jenner Onana, Perrine Masso, Cyril Marcel Essissima

### DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

**Chef :** Michel Ferdinand

**Adjoint :** Blaise Djouokep

### CORRESPONDANTS

**Grand Nord :** Jacques Kaldaoussa

**Ouest/Nord-Ouest :** Robert Nkake

**Est :** Sebastian Chi Elvido

**Sud :** Guy-Roger Mvondo

### Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

### Service Commercial et Marketing

**Chef :** Michael Brobst

**Responsable Yaoundé :** Augustine Nokam

### Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

### Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

### Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

### Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

### Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

## Caric

### RESURRECTION, CES PASTEURS BLIFFEURS



## Sud

# Gesticulation autour des forêts communales

Des maires sont de plus en plus traduits au Tcs en raison de la non maîtrise de la réglementation liée à leur exploitation.



Par Guy-Roger Mvondo

S'il est un domaine qui donne des insomnies aux maires de la région du Sud en ce moment, c'est bel et bien la foresterie communale. En effet, il ne se passe plus un mois sans qu'un maire du Sud ne soit convoqué au Tribunal criminel spécial (Tcs), à l'effet de répondre des faits liés à la gestion des forêts mises à leur disposition par l'Etat. Au moins trois maires sur les 29 que compte cette région sont actuellement incriminés dans ce dossier. Le délégué régional des Forêts et de la Faune du Sud, Georges Mouncharou, avoue lui-même avoir été convoqué avec le maire d'Akom II, Elise Mballa Meka, pour les mêmes raisons.

Au moment où l'on enregistre les bruits de bottes dans la majorité des forêts communales du sud, plusieurs maires crient au complot. «La forêt communale est un serpent de mer attribué aux maires dans la mesure où ces derniers lors de leur entrée en fonction, ne sont pas renseignés sur la gestion de ces exploitations. Cette défaillance professionnelle est à l'origine de plusieurs fautes de gestion attribuées aux maires», relève Marie-Louise Ella Ze, maire de Biwong-Bulu, victime d'une en-



Un comité de riverains.

quête ouverte à la division régionale de la police judiciaire du Sud, au sujet de la forêt communale que sa municipalité partage avec celle de Mengong.

La tournure des événements de ces derniers jours, fait croire à plus d'un maire que les forêts communales sont des cadeaux empoisonnés. Car la gestion de ces exploitations dans la majorité des cas, reste l'apanage des élites politiques et personnalités haut-placées du pays. Les maires positionnés en marionnettes,

sont malheureusement les seuls à répondre de leur gestion devant la justice. «On a constaté que les maires bénéficiaires des forêts communales avaient l'impression que c'est d'autres personnes qui les gèrent», regrette le délégué régional du Minfop. Pour éviter que la situation ne se dramatise davantage, le Minfop a décidé de saisir le taureau par les cornes. C'est dans cette optique que la délégation régionale a organisé la semaine dernière, une séance d'imprégnation des élus locaux sur l'appropriation de ces exploitations dont les retombées servent à booster le développement local. «Nous avons échangé avec les maires sur les contrats qu'ils signent avec les concessionnaires, la nécessité de la mise en place des cellules de foresterie, le fonctionnement et l'opérationnalité des comités communaux, des comités riverains, et la dynamisation des comités paysans-forêts pour qu'on s'assure que la forêt est suffisamment contrôlée par les communautés pendant son exploitation», assure M. Mouncharou.

## Ngoro

## Le roi est mort, vive le roi !

Lors des obsèques officielles de Sa Majesté El Hadj Sombo Katou Mohamed mort à 73 ans, son successeur, Mveimani Sombo, a officiellement été intronisé et présenté à ses administrés.



Par Jean-Christophe Ongagna, de retour de Ngoro

C'est un fait. Après le décès de son chef de premier degré, El Hadj Sombo Katou Mohamed, survenu le 26 août 2018 après 18 ans de règne, la chefferie supérieure des peuples Sanaga - Djanti - Baveuck et assimilés porte encore le deuil. Un ultime hommage lui a d'ailleurs été rendu le 23 février dernier. C'était dans le cadre de ses obsèques solennelles organisées dans cette institution séculaire du pouvoir traditionnel, située à Ngoro, dans le département du Mbam et Kim, région du Centre. Pour l'occasion, invités, autorités traditionnelles, élites de la localité et autorités administratives chapeautées par le préfet du département du Mbam et Kim, Donatien Oum, représentant le ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji ; ont fait le déplacement de Ngoro pour ce jour spécial. Sur une étendue de terre déblayée par des engins du génie civil, le décor est planté pour la solennité de l'événement. En grande pompe, populations et autorités de divers rangs et grades affluent vers la chefferie et s'installent dans le périmètre à eux réservé et retenu pour la cérémonie. Ceci, au rythme des sonorités traditionnelles accompagnées de pas de danse de la contrée.

L'arrivée de la bière sur les lieux de l'illustre disparu né le 05 juillet 1945 et qui régnait sur le grand Mbam (Mbam et Inoubou et Mbam et Kim), ravive dans les cœurs, le souvenir d'une plaie mal pansée. Elle est installée sous une tente de fortune recouverte de feuilles de bananier. Autour de cette dernière, des dépositaires de la tradition dont 18 notables et des initiés tiennent, chacun dans sa main droite, des branchages « d'arbres de la paix ». Va s'en suivre une litanie de témoignages. Sur les visages et dans les propos, l'émoi est au rendez-vous. « Nous avons perdu très tôt un très grand chef », regrette par exemple, le président du collège des patriarches du Mbam, Camille Mouthé à Bidias. « Sa Majesté El Hadj Sombo Katou Mohamed était très respectueux de la hiérarchie avec laquelle il entretenait de très bonnes relations », reconnaît le représentant du Minat, Donatien Oum.



S.M. Mveimani Sombo. Le nouveau chef.

### Nouvelle ère

Par la suite, le disparu sera porté en terre dans l'intimité. Le cérémonial y relatif met en scène le véhicule transportant son cercueil et les 18 notables. Avec leurs branchages « d'arbres de la paix » en main et aux côtés des membres de la famille restreinte, ils vont, à pieds, entourer le véhicule et quitter le lieu de la cérémonie sur un pas lent. Une vingtaine de minutes plus tard, ils effectuent leur retour avec le mystère entretenu sur l'identité du successeur du disparu. Un tout autre cérémonial va s'effectuer dans la tente de fortune recouverte de feuilles de bananier. Après quelques minutes de silence et de suspense, le nouveau chef en sort. Scène de joie dans l'assistance. Une nouvelle ère s'ouvre.

Sous des youyous et applaudissements, Sa Majesté Mveimani Sombo, la quarantaine entamée et fils du défunt est, après son intronisation, présenté au représentant du Minat. « Recevez Majesté, l'onction administrative qui couronne le procédé de [votre] choix. [...] Voici le chef ! », dira aux populations Donatien Oum. Le nou-

### Ecailles de pangolin

## 42kg saisis à Yaoundé



Par Mélanie Ambombo

Deux présumés trafiquants d'espèces protégées ont récemment été présentés au procureur de la République pour trafic illégal d'écailles de pangolin. Les braconniers pour qui des poursuites judiciaires ont été engagées, ont été arrêtés lors d'une opération coup de poing, menée par la délégation régionale de la Forêt et de la Faune du Centre et le commissariat de police du 10e arrondissement (Bastos) à Yaoundé. Une action rendue possible grâce à l'assistance technique de l'organisation non gouvernementale LAGA qui œuvre pour la préservation des espèces fauniques.

Les mis en cause ont été arrêtés avec un stock de 42kg d'écailles de pangolin qu'ils transportaient dans un taxi de ville. Les deux hommes présentés comme des commerçants spécialisés dans la vente de la viande de brousse, sont basés au quartier Nkolndongo à Yaoundé où ils ont acquis une notoriété auprès des commerçants du « petit marché de viande ». Selon des sources, ces deux braconniers auraient des complices à Nanga Eboko dans le département de la Haute Sanaga, région du Centre, eux aussi spécialisés dans le même trafic.

Entièrement protégée par la Convention internationale sur le commerce des espèces sauvages menacées d'extinction (Cises), le pangolin est prisé à cause de sa viande et de ses écailles qui auraient des vertus thérapeutiques dans le traitement du cancer et de l'asthme. Depuis le début de l'année, sept trafiquants ont été arrêtés pour ce trafic au cours des actions menées par le ministère des Forêts et de la Faune (Minfop) et LAGA.

veau chef supérieur de premier degré des peuples Sanaga - Djanti - Baveuck et assimilés - qui sera officiellement installé ultérieurement -, va décliner les premiers axes de son règne. « Nous allons essayer de réaliser ce qu'il (le chef défunt, Ndlr) voulait faire. S'il y a à améliorer, on améliorera. La tâche est immense », a confié Sa Majesté Mveimani Sombo.

Pour mémoire, la chefferie supérieure des peuples Sanaga - Djanti - Baveuck et assimilés est créée dans les années 1800. L'arrivée à sa tête le 23 février dernier de Sa Majesté Mveimani Sombo, après leurs Majestés Ndengue Ndjouri (1862 - 1949), Jean Kathou Ndengue (1951 - 2000) et El Hadj Sombo Katou Mohamed (2000 - 2018), porte à quatre le nombre de chefs qu'elle a déjà connus.

## «Marche blanche»

## Kamto de nouveau au tribunal militaire

Les avocats du président national du Mrc demandent la récusation de cette instance judiciaire.

 Par Florentin Ndatewouo

Maurice Kamto a une fois de plus été entendu hier 26 février au Tribunal militaire de Yaoundé. Comme à l'accoutumée, depuis sa première audience le 12 février dernier, un dispositif sécuritaire a été mobilisé au lieu dit «Carrefour intendance», à près de 500 mètres de l'instance judiciaire qui accueille en son sein le président national du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc). Depuis l'axe principal de la Poste centrale jusqu'au lieu dit «Carrefour intendance», des éléments de la police et de la gendarmerie se déploient. Munis de casques anti-émeutes et de matraques, ils sillonnent dans les environs. Des pick-up, camions anti-émeutes sont stationnés aux entrées débouchant sur ce lieu.

Dans le cadre de ce procès, les avocats de Maurice Kamto ont formulé une demande de récusation. Ceci afin que leur client soit jugé devant un tribunal civil car, «juger un civil devant un tribunal militaire est contraire aux conventions internationales qui ont été ratifiées par le Cameroun. Et les

conventions internationales sont au dessus des lois nationales », explique Me Emmanuel Simh, membre du collectif des avocats en charge de la défense de Maurice Kamto.

Maurice Kamto a été arrêté à Douala puis transféré à Yaoundé dans la nuit du 27 au 28 janvier dernier, dans le cadre de la « marche blanche » organisée par son parti politique le 26 janvier. Cette marche a consisté à dire « non au Hold Up électoral, non au détournement des fonds publics sous prétexte de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (Can) », entre autres.

Les procès des personnes arrêtées et placées en détention provisoire dans les différents milieux carcéraux se poursuivent. Lundi 25 janvier, 39 détenus à la prison centrale de Kondengui ont comparu au Tribunal de première instance de Yaoundé-centre administratif. Hier, nombre de détenus sont passés devant les juges du Tribunal de grande instance. Ils sont pour la plupart accusés notamment de rébellion en groupe, insurrection, hostilité à la patrie.



## Douala

## La construction du « Congo Mall » retirée à la Sicc

La Communauté urbaine de cette ville vient d'attribuer les travaux de l'espace marchand en question à la société Néo industry.

 Par Blaise Djouokep

La South West International Construction Corporation (Sicc), une entreprise dirigée par Brigitte Soppo Ngallé, n'assurera plus les travaux de construction du « Congo Mall » à Douala. Les travaux de cet espace marchand moderne dont la pose de la première pierre a été faite en 2013 reviennent désormais à l'entreprise Néo Industry.

D'après le 4e adjoint au délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala (Cud), Louis Lucien Mandengue, le contrat liant la Cud à la Sicc a été rompu suite à la défaillance de la Sicc. La nouvelle a été rendue publique au cours d'une réunion organisée le 25 février dernier, entre la Cud et des commerçants victimes de l'incendie ayant ravagé plusieurs commerces au marché Congo le week-end dernier. Au cours de ce conclave, il était question de trouver des solutions au désarroi des commerçants sinistrés.

Une fin de contrat qui suscite la réaction de la Sicc. « Je ne peux pas réagir sur ce que quelqu'un d'autre a dit. Qu'il vous dise qu'elles sont les conditions dans lesquelles on peut rompre un contrat. Qu'il vous dise ce qu'il s'est passé dans mon cas. Il est également possible de se désister », a indiqué la promotrice de la Sicc sans toute fois donné aucune explication sur les termes dudit contrat. « Un contrat nous liait avec la société Sicc. Dans ce contrat, il y a des clauses qui peuvent amener l'un des partenaires signataires à déclarer l'autre défaillant et conduire à la rupture du contrat. Compte tenu des multiples reports de la Sicc,



Les travaux piétinent.

nous avons enclenché le processus de défaillance de cette société qui est maintenant hors circuit », rebondit le 4e adjoint au délégué du gouvernement auprès de la Cud. D'après ce dernier, les travaux de construction de l'ancien marché Congo reprendront dans un mois. « Ils ne seront plus effectués par l'entreprise américaine Sicc, mais par une entreprise locale Néo Industry », martèle-t-il. Pour la Cud, la solution aux incendies enregistrés au marché Congo se trouve dans la construction de l'espace marchand dont les travaux ont été lancés depuis six ans. Il faut préciser que les fondations sont encore inachevées. Il y a quelques mois, Brigitte Soppo Ngallé, la promotrice de la Sicc, a évoqué des raisons pour justifier le retard des travaux telles que les problèmes fonciers sur le site et de la qualité des matériaux qui devaient être utilisés.

Reste que le document de présentation du « Congo Mall » affiche 1304 boutiques, 12 espaces de stockage dont la superficie varie entre 18 et 35 m<sup>2</sup>, 24 bureaux administratifs (Cud, impôts, douane, police), des restaurants, 120 places de parking, 200 toilettes, l'installation des bacs à ordures, des bouches d'incendie...

## Yaoundé

## Vers l'amélioration du réseau électrique

 Par Jenner Onana

C'est le fruit d'un projet de coopération entre la Communauté urbaine de Yaoundé (Cuy), et la société Omexom, une structure qui fait dans l'identification des défauts sur les lignes électriques, la maintenance par le système informatique de ces dernières, et l'installation du réseau électrique. Lors d'une journée technique organisée le 22 février dernier à Yaoundé, les responsables de cette structure française ont annoncé leurs ambitions. Lesquelles consistent à améliorer la qualité et la quantité de l'offre d'énergie dans la ville aux sept collines. « Nous voulons faire de la transition énergétique dans toute la chaîne de valeur couplée à la fois de l'hydroélectricité, de l'éolienne et de l'énergie solaire », a déclaré le directeur de ladite société au Cameroun, Guillaume Garrick.

Pour le consommateur camerounais, explique le directeur technique à l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel), Samuel Nyobe, « ce partenariat permettra d'avoir une électricité fiable et continue. C'est-à-dire que les coupures seront réduites, à défaut de disparaître. La cité sera donc mieux éclairée ». Cet enseignant d'électricité poursuit en indiquant que : « la structure permet l'identification de défauts quand il y a un incident sur la ligne et facilite l'intervention pour remettre le courant qui a été coupé ». Présente au Cameroun depuis 40 ans, la société Omexom est active dans 32 pays du monde, dont 08 en Afrique.

Upc

# Une pétition contre l'ingérence d'Atanga Nji

Le secrétaire général élu au dernier congrès du parti proteste contre son « limogeage » par le ministre de l'Administration territoriale, depuis huit mois.



Par Cyril Marcel Essissima



Pierre Baleguel Nkot. Le Sg de l'Upc mis entre-parenthèses.

L'Union des populations du Cameroun (Upc) a émis à l'attention du Premier ministre et de l'opinion publique nationale et internationale, une pétition contre l'acte du ministre de l'Administration territoriale

congrès d'octobre 2017, l'Upc a procédé, conformément à ses statuts, à l'élection de Pierre Baleguel Nkot au poste de Sg du parti. Une élection actée par le même Minat le 29 janvier 2018. Face à ce qui est considéré à la fois comme

(Minat), Paul Atanga Nji, « *nommant* » à la tête du parti un secrétaire général (Sg). En effet, par une correspondance à l'intention des gouverneurs de régions datée du 17 juillet dernier, le Minat désignait certains leaders comme « *seuls habilités à représenter leurs formations politiques respectives* » dont l'Upc, alors en proie « *à la persistance de conflits internes* ». Le Sg ainsi choisi par le ministre étant Robert Bapoo Lipot. Une mesure mal perçue par une autre fraction du « *plus vieux parti du Cameroun* », parce que d'une part contraire aux lois de 1990 « *sur la liberté d'association et sur les partis politiques* ».

Pourtant, à la faveur de son

une « *ingérence* » du gouvernement et comme « *un complot ourdi à son encontre* », le « *parti du crabe* » demande par cette pétition « *l'annulation* » de la mesure du Minat, « *fortement entachée d'excès de pouvoir* ».

Pour preuve, la correspondance querellée n'est pas motivée par des « *troubles à l'ordre ou à la tranquillité et la sécurité de l'État* ». Auquel cas, « *le Minat l'aurait tout de suite relevé, et aurait par conséquent pris des sanctions adéquates à une telle situation* ». Sept mois plus tard, la résurgence de cet imbroglio s'apparente à un retour à la case départ. Pour justifier ce réveil brusque, le parti dit avoir « *préféré jouer à l'apaisement pour ne pas en rajouter aux tensions dans le pays* », ceci « *compte tenu du calendrier politique du pays, fortement dominé par l'élection présidentielle* » d'octobre dernier. Jugeant « *sans suite* » les « *procédures* », notamment « *au plan administratif* », qu'elle a entamées pour la réparation du préjudice subi, l'Upc entend désormais « *jouir de la plénitude de ses moyens politiques et légaux pour mener son action* ». Par ailleurs, une mise en garde est formulée quant aux « *conséquences inévitables qui pourraient découler de [...] ce déni de justice* ».

Car, préviennent Pierre Baleguel Nkot et les autres signataires de la pétition, « *quand l'injustice devient la loi, la résistance devient un devoir* ».

Gabon

## Les ministres autour d'Ali Bongo à Libreville



Par Jean-Christophe Ongagna

De retour au bercail dimanche dernier, après son séjour marocain qui aura duré près de quatre mois, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a présidé hier 26 février, un conseil des ministres sis au « *Palais du bord de mer* ». En attendant qu'un compte rendu dudit conclave soit publié, la présidence gabonaise, rapporte lalibreville.com, a diffusé « *quelques photos où l'on voit Ali Bongo accueillir tout sourire, les membres du gouvernement* ». Entre orientations à définir, textes à adopter ou nominations à entériner, les sujets inscrits à l'ordre du jour étaient nombreux, apprend-on. D'après un ministre qui s'est exprimé à fin du conseil, « *tout s'est très bien passé* », a-t-il confié d'après le site d'informations en ligne cité supra. Mais cette sortie du président gabonais rassure très peu la population, si l'on s'en tient à ses derniers antécédents de santé. En rappel, le dernier conseil des ministres s'était tenu



Ali Bongo lors du conseil ministériel d'hier.

en mi-novembre dernier. Il avait été présidé par le vice-président du Gabon, Pierre Claver Maganga Moussavou, à la suite d'une modification de la Constitution lui octroyant cette prérogative. C'était en l'absence d'Ali Bongo Ondimba, alors convalescent à Riyad, en Arabie Saoudite, puis à Rabat au Maroc, après un accident vasculaire cérébral (Avc). Par ailleurs, hier 26 février, c'était également le premier conseil des ministres de l'équipe Nkoghe Bekalé, nommé Premier ministre en janvier dernier.

Tentative de Cavale

## Confusion autour de l'interpellation de Me Ndoki



Par Florentin Ndatewou

Me Michèle Ndoki aurait été interpellée hier mardi dans la matinée, par les forces du maintien de l'ordre. D'après une information en circulation sur les réseaux sociaux, en provenance d'une source sécuritaire, la vice-présidente du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc), chargée de l'organisation des femmes s'apprêtait à « *... quitter le Cameroun à partir de la localité de Idenau, commune du département du Fako (Sud-Ouest), frontalière au Nigéria* ». Selon cette source, l'avocate aurait été interpellée en compagnie de son compagnon, de nationalité canadienne. Des informations que nous n'avons pas pu confirmer auprès des



responsables du Mrc que nous avons contactés, en vain. En rappel, Me Michèle Ndoki fait partie des chefs de file de la « *marche blanche* » organisée le 26 janvier dernier dans la ville de Douala par son parti politique. Au cours de cette marche, aurait été blessée au niveau de la cuisse, par les éléments des forces de l'ordre et de sécurité. Depuis lors, Me Ndoki ne s'était plus montrée au public.

Paul Tonye

## « Bel'Afrik » peut réduire les importations de 20%

Le coordonnateur de cette plateforme présente les opportunités offertes aux producteurs nationaux pour la promotion du « Made in Cameroon ».



Par Marthe Ndiang

**En quoi consiste « Bel'Afrik » récemment présenté à quelques producteurs camerounais de Douala ?**

C'est une plateforme qui est ouverte à tous les producteurs camerounais et qui leur permet d'exposer leurs produits. Elle les accompagne au niveau de la commercialisation et de la conformité par rapport aux normes internationales. Il y a un appui financier, un appui technique en termes de marketing, de stratégies et un appui pratique ; parce qu'il y a un volet activation qui leur permet de pouvoir vendre directement, je veux dire qui leur permet de manière pratique, de rencontrer directement les acheteurs, soit au niveau le plus bas de l'échelle de l'acheteur lambda ou alors le gros acheteur qui est en fait l'importateur. Pour ce faire, nous avons une application qui permet de commercialiser à partir de son téléphone, de son ordinateur. Il y a une tranche de télévision qui va être lancée dans le but uniquement de valoriser les produits et leurs différents acteurs. On a pensé aux caravanes qui vont sillonner les villes.

**Concrètement, de quelle manière est-ce que**



**vous allez impacter l'économie camerounaise ?**

Cette démarche va générer des emplois. Cela va permettre de redynamiser le secteur industriel au Cameroun, puisque nous constatons que les produits venus de l'extérieur ont inondé nos marchés. Quand on arrive dans certains supermarchés, on ne voit aucun produit camerounais. Alors que quand c'est des Camerounais eux-mêmes qui produisent, cela encourage l'esprit d'entrepreneuriat local, ça crée des emplois et on peut payer des impôts. On peut donc voir les impacts qui vont de la plus petite jusqu'à la plus grande échelle. Plus on industrialise ce qui est produit localement, plus au niveau des prix il y a un impact. Le renforcement des capacités de production que nous apportons permet de vendre en masse et à des prix énormément concurrentiels avec les produits étrangers.

**A quelle hauteur comptez-vous réduire le taux d'importation avec cette plateforme, notamment des produits alimentaires au Cameroun ?**

Nous voulons participer de manière non négligeable à l'amélioration du tissu industriel camerounais. C'est possible pour nous de réduire les importations de 20% à la première phase de cette opération.

### Objectifs de développement durable

## Une niche d'opportunités pour le secteur privé

Le Groupement inter-patronal du Cameroun a entretenu les opérateurs économiques sur les gains à en tirer.



Par Blaise Djoukep

**E**n ouvrant le séminaire de sensibilisation sur les opportunités d'affaires liées aux Objectifs de développement durable (Odd), le 15 février dernier, le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) a présenté ce que ces Odd peuvent générer au secteur privé d'ici à 2030. D'après le président de la commission des affaires internationales et relations avec la diaspora du Gicam, Pierre Kam, « La réalisation des Odd peut générer des revenus commerciaux chiffrés à environ 550 milliards Fcfa et 85 millions d'emplois ». Sur les 17 Odd dont les opportunités d'affaires ont été présentées, les 8e et 9e s'adressent directement au secteur privé et évoquent la promotion d'une croissance soutenue et durable, ainsi que la promotion d'une industrialisation durable.

La rencontre organisée par le Gicam à laquelle était présent le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) vise donc à promouvoir les opportunités d'affaires et les responsabilités sociétales des entreprises (Rse), limiter les inégalités sociales entre riches et pauvres, favoriser

une répartition plus équitable et égalitaire des richesses, etc. Il était question pour le secteur privé de se faire une idée des Odd et de capter les opportunités d'affaires qui se présentent. Tout en voyant en ces Odd de nouveaux horizons d'affaires et non sous le prisme de contraintes telles que le respect de la Rse.

Pour la coordonnatrice du système des Nations Unies au Cameroun, Allegra Biaocchi, « le secteur privé doit saisir les Odd afin de développer davantage ses affaires ». Il fallait donc que chaque opérateur économique présent appréhende un ou plusieurs objectifs qui conviennent le mieux à son secteur d'activité pour s'épanouir. « Nous sommes là pour apprendre et découvrir ce dont nous pouvons profiter. Nous espérons identifier des niches », réagit Dagobert Boumal, Dg de Cte. Au cas où il se pose un problème de financement, l'Association des professionnels des établissements de micro-finance du Cameroun (Apecam) se propose d'accompagner tous les acteurs économiques qui se lanceraient dans ce business.

### Drink Center

## Un nouvel espace pour étancher sa soif



Par Florentin Ndatewouo



Michel Nguetsop. Promoteur de Drink Center.

« Le concept de Drink Center est parti d'une idée où nous voulions mettre dans un seul endroit la boisson des importateurs sérieux et la boisson des producteurs locaux sérieux. Au même endroit, on pourra trouver tout ce qui concerne le vin, les jus, et les spiritueux. C'est l'un des défis, l'idée même que je me suis fait dès la création de Drink Center, de promouvoir le Made in Cameroon. Je me bats pour que les producteurs locaux soient mieux représentés à Drink Center ». Déclaration de Michel Nguetsop, promoteur du supermarché de boissons dénommé « Drink

Center », à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de ce centre commercial le 21 février dernier, par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. Situé à environ 100 mètres du lieu dit Carrefour intendance au quartier Elig Essono de Yaoundé, l'espace « Drink Center » excelle dans la vente des vins, jus et spiritueux, entre autres. « Les prix sont tellement abordables. J'aimerais vraiment que chaque client vienne et fasse la comparaison. Entre des vins et les boissons bien conservés, et aller ailleurs où les produits sont sous le soleil », propose Michel Nguetsop.

## Emploi-jeunes

## Que valent les initiatives du gouvernement ?

Le 11 février dernier, le Cameroun a célébré la 53<sup>e</sup> édition de la fête de la Jeunesse. Les festivités marquant cet événement interviennent dans un contexte où le problème de chômage et de sous-emploi chez les jeunes continue de se poser avec acuité. A l'effet d'y apporter des solutions, l'Etat a pris un certain nombre d'initiatives. Mutations en recense les plus connus (Pajer-U, Pifmas, Piaasi, Conseil national de la Jeunesse du Cameroun, Plan spécial jeunes, etc.) ; et interroge leur bilan, ainsi que leur efficacité des années après leur création.



Dossier coordonné par Josiane Afom

## Piaasi

## Enlisé par des recouvrements difficiles

Les objectifs assignés à ce projet restent difficiles à atteindre.



Par Josiane Afom

Créé en 2003, au plus fort de l'explosion du chômage, le Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel (Piaasi), avait, pour une phase pilote de trois ans, reçu mission de favoriser la mutation à terme du secteur informel vers le secteur formel, à travers le renforcement des capacités des acteurs sur le triple plan de l'organisation, de la formation et du financement des activités. De manière précise, le programme se doit d'assurer un meilleur encadrement des jeunes massivement installés dans le secteur informel et maximiser en quantité et en qualité, les possibilités de création de nouveaux emplois productifs, stables et décents.

C'est en 2005 que le Piaasi entre effectivement en fonction. Et aujourd'hui, il couvre toutes les dix régions avec 58 points focaux dans les 58 départements et 310 arrondissements ; soit un taux de couverture de 86%. Parlant de ses réalisations, le chef de département de l'administration, des finances et du recouvrement, Valère Kissogole, expliquait au cours d'une présentation sur les missions, les résultats et l'impact du Piaasi



en 2017, que 465 maîtres artisans ont été formés dans divers corps de métiers et que 12.651 microprojets ont été financés, impliquant la création de plus de 50 000 emplois. Il ajoutait que c'est plus de 940 millions Fcfa qui ont été versés par les projets financés entre 2005 et 2015, au titre de patentes et impôts libératoires. Ainsi, pour la période 2017-2019, Valère Kissogole confiait que le

Piaasi compte structurer, à terme, 750 micro-entreprises, à raison de 250 par an mutées vers le secteur formel. Au cours de la même période, 5400 micro-projets de groupes organisés bénéficieront d'un appui de 9 milliards Fcfa qui, au final, permettront de créer 64 800 emplois. Soient 21 600 emplois directs et 43 200 emplois indirects.

Seulement, en dépit du fait que son enveloppe budgétaire soit drastiquement réduite, le Piaasi fait face à d'énormes difficultés sur le terrain. La principale étant le recouvrement. A l'origine de cette petite performance, « la mauvaise foi » de certains attributaires qui disparaissent, comme nous l'explique le chef service contentieux-communication à la Coordination nationale, Suzanne Ndjana. « Nombreux se disent souvent que comme l'argent appartient à l'Etat, ils ne sont pas obligés de restituer », explique-t-elle. Néanmoins, pour résoudre le problème, la structure a pris certaines mesures. « En plus des contrats de crédits que nous exigeons des bénéficiaires, nous leur demandons de fournir des contrats d'avalistes. Cela nous permet de faire pression sur eux », explique le chef service contentieux-communication à la Coordination nationale. Aussi, poursuit-elle, « le Piaasi a signé des conventions de partenariat avec 70 communes pour mieux suivre ses bénéficiaires sur le terrain. Après six mois de différé, ces derniers ont du 7<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> mois pour rembourser le crédit, avec un taux d'intérêt de l'ordre de 6% ».

## Plan triennal « spécial jeunes »

## Un bilan peu reluisant

Lourdeurs dans la procédure, financements au compte-goutte, disparition des projets sont quelques griefs décriés par les acteurs.



Par Rosine Ntolo

Les obstacles persistants à l'épanouissement de la jeunesse au Cameroun sont inévitablement la pauvreté et le chômage. Selon le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce), le taux de chômage de la jeunesse se situe dans les 15,5%. Celui du sous-emploi est à un seuil critique de 71,1%. Dans le but d'inverser la courbe, le gouvernement a, le 10 février 2016, mis en place ce qu'il a appelé : le Plan triennal spécial jeunes. Dotée d'une enveloppe de 102 milliards Fcfa, cette initiative ambitionne d'accélérer l'insertion socio-économique de la jeunesse.

Deux ans après son lancement, le bilan plutôt positif que dressaient les différents acteurs de ce projet s'amointrit au fur et à mesure que le temps passe. Très enthousiastes au départ, les jeunes semblent désormais sceptiques. Les lourdeurs dans la procédure, les finance-



ments au compte-goutte et la disparition des projets sont, entre autres, les griefs qui rallongent le chapelet des récriminations.

## Quelques chiffres

Le taux de chômage en milieu jeune et celui du sous-emploi reste élevé. En effet, des statistiques données en 2015 par l'Institut national de la statistique (Ins), montrent que les jeunes dont l'âge va de 15 à 34 ans enregistrent un taux de chômage au sens large évalué à 15,5%. L'Ins indique que le principal problème du marché du travail au Cameroun n'est pas le chômage, mais plutôt le sous-emploi. Près de trois travailleurs sur quatre sont sous employés ; une situation qui résulte principalement d'une faible rémunération, puisque 70,3% de travailleurs gagnent moins que le salaire minimum mensuel légal qui est de 28.500 Fcfa. Et chez les jeunes, le taux du sous-emploi s'élève à 81%.

Dans un article paru le 29 janvier dernier dans les colonnes du quotidien gouvernemental bilingue Cameroon tribune, le coordinateur de l'Observatoire national de la jeunesse (Onj), Armand Dominique Atangana, reconnaissait d'ailleurs une discontinuité du processus d'enregistrement du fait de la situation difficile que traversent certaines régions du Cameroun. « Avec la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, de nombreux jeunes n'ont pas eu l'occasion de s'inscrire et beaucoup d'autres attendent toujours de recevoir des financements de leurs projets. C'est certainement ce qui décourage plus d'un dans le Plan triennal spécial jeunes », expliquait-il.

Le plus grand du travail a donc été fait en 2017, avec plus de 500 000 jeunes inscrits. A ce jour, plus de 700 000 jeunes sont enregistrés à l'Onj et près de 10 milliards Fcfa ont déjà été investis dans la réalisation des projets de 2150 jeunes ; soient 847 micro-entreprises et 848 entreprises juniors.



## Recrutement à la Fonction publique

# L'opération de charme de l'Etat à la jeunesse

La pluie de concours directs observée est une riposte au taux de chômage sans cesse croissant de cette franche de la population.



Par Rosine Ntolo

Intégrer la Fonction publique, détenir son matricule et faire partie des fonctionnaires de l'Etat est le rêve que bon nombre de jeunes camerounais caressent chaque jour. Le gouvernement l'a compris. Selon certains observateurs, la pluie suspecte de concours de recrutements directs à la Fonction publique et de la Réforme administrative (Minfopra), est d'ailleurs un « *clin d'œil* » du pouvoir à ces sollicitations de la jeunesse. L'année 2019 en cours s'est, en effet, ouverte par le recrutement spécial de 2600 commandos d'élite pour le Bataillon d'intervention rapide (Bir) et la Garde présidentielle (Gp). L'année 2018-2019 a été la plus fournie. Plus de 1759

places étaient à pourvoir pour près de 23 concours de recrutement direct lancés dans divers secteurs. C'est sans compter le recrutement de 1000 instituteurs de l'Enseignement maternel et primaire initié le 20 septembre dernier. A lui seul, le mois d'août dernier concentrait plus d'une vingtaine de concours lancés. Avec notamment : le recrutement de 15 ingénieurs des mines et de la géologie (16 août, Ndlr), celui de 10 journalistes (04 août), 10 inspecteurs de la documentation et l'ouverture des concours de formation à l'Institut national de la jeunesse et des sports (Injs), ainsi que celui du Centre national de la jeunesse et des sports (Cenajes), lancés le 06 août dernier.

La traduction, les mines et la géologie, les industries animales, l'agriculture, le génie civil, les eaux et forêts, la pêche, le sport et l'élevage ont également été des domaines pourvoyeurs d'emplois. Outre ces domaines, la Délégation générale à la Sûreté nationale (Dgsn) a, elle aussi, été pourvue de plus de 5750 places ; soient 5020 élèves-gardiens de la paix (contre 3000 en 2014), 415 élèves-inspecteurs, 110 élèves-officiers de police et 80 élèves-commissaires de police. De véritables bouées de sauvetage pour de nombreux jeunes en quête d'un emploi décent.

## Pifmas

# Un projet aux oubliettes

12 ans après sa création, le bilan à ce jour est très loin des attentes.



Par Claude Olivier Banaken

Tous les jours, c'est presque le même rituel. Réveil matinal, bain puis direction le Marché central de Yaoundé où se trouve son lieu de travail. La vingtaine dépassée, Florent Bekala est un jeune camerounais qui a choisi pour métier, la fabrication des ballons de football « *Made in Cameroon* ». La popularité du jeune homme dans ce marché de la capitale



Florent Bekala, en pleine fabrication de ses ballons de football.

politique ne reflète en aucun cas l'état de son espace de travail. Lequel est composé d'une petite table fabriquée à base de vieux morceaux de bois recyclés, de quelques aiguilles, du fil, d'une petite boîte de colle et du cuir. Aujourd'hui, son rêve le plus fou est de mettre sur pied une grande usine de fabrication de ballons de football au Cameroun. Une ambition qu'il a voulue réaliser avec l'aide du Projet d'insertion socio-économique des jeunes par la création de micro-entreprises de fabrication du matériel sportif (Pifmas).

Florent Bekala fait partie des premiers formateurs du Pifmas, lancé officiellement le 1er novembre 2007 par le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique (Minjec). Un projet sur lequel il avait bâti tous ses espoirs. « *En 2009, nous avons formé plus de 300 jeunes regroupés en coopératives dans les quatre régions que couvre le projet (l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et le Nord-Ouest, Ndlr), sur la fabrication des ballons de football et des filets* », se souvient celui qui en 2015, a fait partie des trois Camerounais envoyés en Chine par le

gouvernement, afin de « *voir et de toucher du doigt le type de matériel qu'il faut pour fabriquer un ballon de football aux normes internationales* ».

A en croire Florent Bekala, au départ, le véritable problème du Pifmas était la qualité de la matière première requise pour la fabrication du matériel sportif. Un argument que soutient fortement le coordonnateur dudit projet, Henri Biheng. « *Il y a une indisponibilité sur le plan national des matières premières pour la confection des ballons et des filets de qualité* », affirme-t-il.

S'agissant du bilan du Pifmas depuis sa création, Henri Biheng confie que « *20 coopératives de production de matériel sportif sont opérationnelles dans les régions septentrionales du pays, ainsi que dans le Nord-Ouest* ». Jusqu'ici, ces dernières ont produit 100 ballons et 100 paires de filets « *Made in Cameroon* ». Pour conclure, Florent Bekala estime que ce bilan pouvait être plus élogieux si les responsables de ce projet avaient garanti le suivi des souscripteurs qui aujourd'hui, se sont découragés et ont viré dans d'autres domaines.

## Conseil national de la jeunesse

# La voix silencieuse

D'aucuns estiment que les missions assignées à cet organe sont purement théoriques.



Par Mélanie Ambombo

Le Conseil national de la jeunesse du Cameroun (Cnjc), est créé en 2009, au lendemain des « *de la faim de 2008* ». Organe de liaison entre les pouvoirs publics et les autres associations de jeunes y affiliées, il fonctionne avec une subvention oscillant entre 30 et 40 millions Fcfa. Mettre en synergie les organisations de la jeunesse du Cameroun afin d'accroître la créativité des jeunes

et d'optimiser leur potentiel d'action et de participation au développement ; jouer un rôle d'interface entre les organisations de jeunesse d'une part, et les pouvoirs publics et les institutions internationales agissant sur les sujets relatifs à la jeunesse d'autre part ; sont quelques-unes des missions assignées au Cnjc. Des missions que certains qualifient de purement théoriques, tout en accusant le Cnjc d'être « *une coquille vide* » sans aucune autonomie. « *Le Cnjc est un organe dont on ignore l'importance et l'utilité. Depuis sa création, le chômage et le sous-emploi des jeunes demeurent* », lance Ahmed Bakary, un étudiant interrogé. Pour sa part, l'ingénieur en Télécommunications, Hervé Kamga, pense qu'au vu des batailles liées à la gestion des subventions et des accusations de détournement de fonds au sein



Fadimatou Iyawa Ousmanou. Présidente du Cnjc.

du Cnjc, il est légitime de remettre en cause sa pertinence.

Au Minjec, une source rassure du bon fonctionnement du Cnjc. Mais indique que beaucoup reste à faire tout en affirmant que les différents bureaux qui se sont succédé n'ont pas pu remplir leurs missions. Pour comprendre ce déficit dans le plan d'action, un informateur au Cnjc affirme que ce dernier n'est pas un organe libre. Par exemple : « *la marche du 14 février 2016, celle organisée pour remercier le chef de l'Etat, Paul Biya, quelques jours après son discours du 10 février annonçant la mise sur pied d'un Plan triennal Spécial jeunes, doté d'une enveloppe globale de 102 milliards de Fcfa ; nous avait été imposée. Et en plus, la motion lue et remise au préfet du Mfoundi, Jean Claude Tsila, avait été rédigée par le Minjec et non par le Cnjc lui-même* ».

**Pajer-U**

# Un bilan peu glorieux

*Cette structure d'accompagnement des jeunes connaît des freins à l'atteinte de ses objectifs.*

Par Cyril Marcel Essissima

**C**réé en 2007 à l'initiative du ministère de la Jeunesse et de l'Education civique (Minjec), le Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (Pajer-U), est un dispositif qui entend accompagner les jeunes dans l'auto-emploi, aussi bien en zone rurale qu'urbaine, tout en respectant les équilibres statistiques de la population. Vu sa nouvelle configuration impulsée en 2016, ce programme « a pour cible principale, les jeunes âgés de 15 à 35 ans non-scolarisés ou déscolarisés, diplômés ou non, promoteurs d'entreprises ».

Entre « 2007 et 2012 », l'on ne pouvait rigoureusement pas assigner une obligation de résultats au Pajer-U car, cette période marque seulement la « phase pilote » du programme. À en croire le coordonnateur national du Pajer-U, Henri Biheng, l'évaluation de Philemon Yang - alors Premier ministre à l'époque -, a toutefois permis d'avoir des résultats satisfaisants à la fois « qualitatifs et quantitatifs ». En réalité, ce n'est qu'à la faveur de la mise en œuvre du Plan triennal spécial jeune (Pts-Jeunes), initié par le chef de l'État à l'occasion de son adresse à la jeunesse le 10 février 2016, que le Pajer-U est attendu. Car, depuis lors, les missions de cet organisme ont été réorientées sur les quatre domaines du Pts-Jeunes. Il s'agit notamment, de « l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, l'innovation et l'économie numérique ».

Entre 2017 et 2018, c'est-à-dire « pendant la phase d'extension »,

selon le coordonnateur, « 5138 projets portés par les jeunes » ont été accompagnés par le programme. C'est de cette palette que sont issues « deux cuvées de 100 meilleures entreprises » ; lesquelles ont été transférées à l'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises (Apme). Une performance qui tire son origine de la mise en œuvre de la plateforme de collaboration entre le Minjec et le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa). En 2019, le Pajer-U fait face à quatre problèmes majeurs. De l'avis du coordonnateur national, il s'agit d'abord du « faible niveau d'innovation des jeunes dans les projets présentés ». Ensuite, il souligne que « le ratio accompagnateur/jeune entrepreneur est inapproprié ». Ce qui a pour conséquence de compromettre (même si ce n'est qu'en partie), « l'encadrement efficace des projets jeunes ». Il observe aussi



Une ferme lancée avec le financement obtenu du Pajer-U.

une « faible capacité d'accès à la propriété foncière chez les jeunes accompagnés dans les filières agro-pastorales ». En fin, Henri Biheng pointe d'un doigt accusateur, la faiblesse des « ressources mobilisées en rapport aux besoins exprimés par les jeunes sur le terrain ».

**Thomas Deffo**

## L'Etat ne joue qu'un rôle d'incitation

*Enseignant d'économie à l'Université de Yaoundé II-Soa, il analyse la portée des programmes mis sur pied par le gouvernement à l'attention des jeunes pour réduire le chômage.*



Par Florentin Ndatewou

**Quelle appréciation faites-vous des différentes initiatives du gouvernement pour faire reculer le chômage en milieu jeune ?**

Ce sont des programmes louables, parce qu'après les périodes d'ajustement structurel et le point d'achèvement en 2006, on pouvait dire que l'Etat a eu un soulagement et pouvait résoudre les problèmes du chômage. Durant cette période que je viens de mentionner, il y a eu trop de déperditions. Les jeunes ne savaient plus où aller. Il y a eu effondrement du secteur primaire et secondaire. C'était difficile.

Donc, il était très louable pour l'Etat de tenter de faire quelque chose pour les jeunes. Ceci, à travers divers mécanismes : soit en les amenant à créer des micros entreprises, soit aussi par des processus d'insertion aux niveaux des unités existantes. Nombre d'étudiants ont travaillé sur ces programmes qui étaient lancés par les ministères. Certains jeunes ont même reçu des crédits. J'en ai vu à travers mes étudiants au niveau des mémoires. Certains aussi ont été insérés.

**Qu'est-ce qui explique que malgré ces initiatives, le taux de chômage chez les jeunes reste élevé ?**

Ces programmes restent un peu épars par rapport au problème qui se pose, c'est-à-dire, celui du marché du travail. Les jeunes qui ne cessent de cogner à la porte du secteur productif étant en âge actif, par rapport aux possibilités de résorption de ce secteur-là. Mais il faut reconnaître que l'Etat ne joue qu'un rôle d'incitation. L'Etat ne peut pas à lui seul dire qu'il crée des emplois. Prenez un peu les administrations publiques au Cameroun. Vous voyez au plus 300 000 hommes sur 12 000 000 d'actifs. L'Etat



joue le rôle d'incitateur pour aider le secteur productif à pouvoir produire plus en créant des postes d'emploi.

**Quelles sont les pistes à explorer pour résorber le chômage auquel les jeunes sont confrontés Cameroun ?**

Une vraie politique ciblée sur la population active jeune, c'est la relance économique qui passe par le secteur productif. C'est-à-dire, dynamiser le secteur primaire, secondaire et tertiaire, afin qu'ils offrent plus de postes d'emploi. C'est lorsqu'il y a accélération de création de richesses au niveau de ces secteurs-là que l'on voit des emplois se créer et le chômage diminuer dans les pays. A une certaine époque, il y avait la relance des grands travaux. Lorsqu'on lance les grands travaux, on est sûr qu'il y aura injection monétaire. Les entreprises vont gagner les marchés. Il y aura des effets d'entraînement et la création des micros entreprises. C'est de cette manière que l'Etat opérerait au temps keynésien.

**Il y a le problème de l'accès aux financements. L'Etat en tant qu'incitateur ne devrait-il pas davantage travailler de manière à alléger cet obstacle ?**

L'Etat a mis en place la Banque des petites et moyennes entreprises (Pme). Je ne sais pas comment elle fonctionne jusqu'à présent. Mais si le problème de financement se pose, alors, l'Etat

peut essayer de voir quel type de synergie existe entre les entreprises, les banques et les établissements de microfinance, et essayer de réguler de manière à ce que les demandes de crédits d'investissement trouvent financement.

Dans le passé, on a eu une banque, le Fonds national de développement rural (Fonader). Elle était dédiée au milieu rural. Sauf que le milieu rural s'accommode difficilement des banques ordinaires. Ces banques fuient les secteurs de l'agriculture et l'élevage. Ceci, à cause des aléas. On peut imaginer des formes de financement à coûts faibles pour certains secteurs. Mais les autres doivent nécessairement aller vers un financement classique à savoir, les banques.

**La méfiance explique la réticence des institutions bancaires sur le financement des micro-entreprises en voie de création. Comment ces entreprises doivent-elles procéder pour y remédier ?**

Les banques disent qu'il y a des problèmes de risque. Est-ce que le crédit sera remboursé ? Quelle est la conjoncture liée à l'activité qu'on veut financer ? C'est un problème d'interrelation entre le secteur productif et les banques. Et il ne faut pas oublier que la conjoncture économique nationale importe parce que généralement, lorsque les entreprises nationales vendent assez et que le taux de rentabilité est bon, les banques s'intéressent aux entreprises. Par contre, si le contexte macro-économique de la demande semble faible pendant que les taux d'intérêt semblent un peu rigides, les banques vont se demander si le remboursement sera possible. Donc, il y a un problème entre la politique des revenus au niveau national et le comportement des banques en matière de financement des micros entreprises. Vous comprenez que si vous apportez un projet lié à une activité, la banque observe l'évolution de l'activité avant de vous financer.

Il peut aussi avoir un partenariat positif entre l'Etat et le secteur des entreprises. C'est-à-dire qu'on peut essayer de voir ce qui est possible en matière d'imposition. Par exemple, la baisse d'impôts aux entreprises qui créent beaucoup d'emplois. Ce sont des politiques qu'on peut adopter pour un temps. Mais généralement, je pense que dans le cas du Cameroun, l'Etat a entrepris des grands travaux qui pourraient créer de l'emploi, favoriser une expansion de revenus et faire relancer les activités. Le problème est que lorsque ces investissements sont lancés, il faudrait donner à l'entreprise qui a gagné le marché, une feuille de route. Et quelques fois, c'est souvent ce qu'on n'observe pas. Dans cette feuille de route, l'Etat exprime sa volonté de résoudre le problème du chômage.

Série

# Maladies au scanner

## 46- L'infarctus du myocarde

Dr Euloge Yiagnigni Mfopou

# Très peu de personnes survivent à ce malaise

Administrateur directeur général de la Polyclinique «Les promoteurs de la bonne santé», le cardiologue recommande par ailleurs de lutter contre le stress et les fortes émotions pour éviter cette maladie.



Par Guy Martial Tchinda

### Comment définissez-vous l'infarctus du myocarde ?

C'est la souffrance d'une partie du cœur suite à la diminution importante d'apport du sang. On a donc un déséquilibre entre les apports qui sont fortement diminués et les besoins qui sont pratiquement augmentés.

### Quelle différence faites-vous entre infarctus du myocarde et la crise cardiaque ?

La crise cardiaque est une souffrance du cœur qui peut arriver soit parce que le patient a un infarctus du myocarde, soit parce qu'il a un trouble important de rythme qui entraîne un dysfonctionnement aigu ou emballement, ou encore parce qu'il a une incapacité subite à assurer la fonction de pompe. L'infarctus du myocarde est l'une des entités de la crise cardiaque.

### Qu'est-ce qui peut être à l'origine d'un infarctus du myocarde ?

Nous parlons beaucoup plus des facteurs qui génèrent l'infarctus du myocarde. Il y a les facteurs extracardiaques comme l'hypertension artérielle ; l'hypercholestérolémie (quand vous avez une augmentation importante du taux de cholestérol qui bouche les vaisseaux) ; les troubles de rythme cardiaque ; l'anémie (car, c'est le sang qui transporte les éléments comme l'oxygène) ; l'hypertension artérielle ; le stress, la déshydratation ; les troubles électrolytiques (les minéraux du sang) ; le tabac ; le diabète ; la prise des drogues et alcool etc. Nous avons aussi certaines affections cardiaques telles que les arythmies cardiaques : l'insuffisance cardiaque et les valvulopathies surtout la sténose ou rétrécissement aortique et mitrale réduisant considérablement l'éjection du sang du cœur. Bref, ces facteurs qui entraînent une diminution du débit de perfusion au niveau des artères et qui occasionnent la souffrance prolongée des cellules d'où l'infarctus du myocarde.

### Dans des films très souvent on voit des gens faire des infarctus à cause d'une nouvelle à eux annoncée brusquement. La forte émotion peut-elle aussi causer ce malaise ?

Bien sûr que oui. Le stress, les fortes émotions, génèrent la production des catécholamines qui induisent le spasme des artères et quand ceci se prolonge nous avons une baisse de la perfusion de cellules myocardiques et donc l'infarctus. La prise du tabac, la prise exagérée d'alcool, le diabète, Tous ces facteurs peuvent d'une façon isolée ou intriquée l'infarctus du myocarde.

### Venons-en aux manifestations.

L'infarctus du myocarde se ressent comme une douleur semblable à celle d'un coup de poignard, transfixiante (douleur violente), qui survient généralement au niveau de la loge cardiaque ; c'est une douleur qui n'est pas calmée par une position ou par la respiration. Elle ne sera calmée que s'il y a un traitement approprié. Cela s'exprime généralement par une douleur forte, constrictive dans la poitrine côté gauche et irradiant vers le cou et le bras gauche et qui donne l'impression d'une mort imminente avec difficulté à respirer. Le patient est agité, se sent étouffé, il a une hypersudation (il transpire beaucoup) et il faut agir sinon, la douleur ne s'arrête pas jusqu'à la mort.

### Existe-t-il des signes prémonitoires à la survenue d'un infarctus ?



Avant d'arriver au stade d'infarctus, il y a ce qu'on appelle l'angine de poitrine. Avant d'arriver au stade d'infarctus, il y a ce qu'on appelle l'angine de poitrine stable ou instable qui se traduit par des douleurs lors d'un effort physique comme une marche ou un rapport sexuel et qui disparaissent à l'arrêt de l'activité. Ces douleurs qui sont semblables à celle d'un infarctus sont activités dépendantes. Mais si rien n'est fait, à coup sûr, vous allez développer l'infarctus du myocarde si vous forcez l'activité.

### À partir du moment où ces signes apparaissent, l'infarctus survient combien de temps après ?

Il est difficile d'évaluer mais, ce qui est sûr c'est que si le patient fait attention au facteur qui est à l'origine de l'angine de poitrine, l'infarctus du myocarde ne survient pas. Par contre, Par contre, si ce facteur n'est pas contrôlé et que le patient réalise intensément une activité, il développe imminemment l'infarctus. Bref, pour passer de l'angine de poitrine à l'infarctus du myocarde, il suffit que le malade amplifie le facteur à l'origine de l'angine.

### Quelles en sont les complications ?

La première des choses à savoir c'est que très peu de personnes survivent à un infarctus du myocarde donc très souvent c'est la mort. Ceux qui sont chanceux et qui survivent peuvent développer d'autres complications comme l'insuffisance cardiaque ; d'autres peuvent s'en sortir avec des troubles de rythme ventriculaire que nous appelons par exemple fibrillation ventriculaire et autres. D'autres s'en sortiront avec une atteinte des valves surtout la valve mitrale parce que la structure qui soutient la valve a été nécrosée. Les autres auront une péricardite c'est-à-dire une inflammation du péricarde.

### La paralysie peut-elle être aussi une complication de l'infarctus ?

C'est une complication à moyen terme et non à l'immédiat car, à l'immédiat, nous aurons une insuffisance cardiaque. Et comme la pompe cardiaque est affaiblie, les caillots de sang vont se former à court et moyen termes, puis migrer vers le cerveau pour créer un accident vasculaire cérébral (Avc).

### Parlez-nous du diagnostic.

Quand le malade arrive à l'hôpital, les douleurs qu'il décrit peuvent faire penser à l'infarctus du myocarde. L'autre chose c'est que nous avons des tests rapides et sensibles comme le dosage de la troponine qui est une substance libérée par

les cellules cardiaques en état de souffrance. Nous avons aussi à l'immédiat l'électrocardiogramme qui montre les modifications électriques sur des courbes normales de l'activité cardiaque. Avec ces deux éléments qui peuvent se faire en moins de 30 minutes, nous pouvons poser le diagnostic de l'infarctus du myocarde et passer rapidement au traitement. Nous avons enfin la coronarographie.

### En quoi consiste ce traitement ?

Le traitement consiste à améliorer la perfusion, étant donné que nous avons un déséquilibre entre les apports qui sont diminués et les besoins qui augmentent. Sous d'autres cieux, il y a un autre examen dont bénéficient les malades à la phase aiguë. Il s'agit de la coronarographie. Elle permet de voir à quel niveau se trouve l'obstacle et à déboucher le vaisseau obstrué. Malheureusement, dans notre contexte, nous n'avons pas cette opportunité. Ce qu'on fait au Cameroun en ce moment-là, c'est administrer des fibrinolytiques pour pouvoir libérer la voie lorsqu'on pense que l'obstruction est due à un caillot de sang. Il y a toutefois un délai pour faire bénéficier à un patient une fibrinolyse dont le coût d'une injection varie de 400 000 Fcfa à 800 000 Fcfa. Ce délai est de moins de 6 heures de temps à partir du moment où le malaise s'installe. Après avoir libéré les voies, on administre donc d'autres médicaments qui ont pour rôle de rendre le sang un peu plus fluide comme l'aspirine. On administre aussi certains médicaments comme les statines pour prévenir les plaques d'athérome ou de graisse au niveau des parois des artères. Par ailleurs, le malade va les prendre tout au long de sa vie.

### Pourquoi la coronarographie n'existe-t-elle pas au Cameroun ?

C'est peut-être un problème de coût et je pense que ceux qui lisent cette interview peuvent prendre des dispositions pour qu'on ait un centre où on peut faire la coronarographie. Une salle coûte environ un milliards Fcfa.

### Est-il possible de guérir sans séquelles d'un infarctus ?

Il est possible de s'en sortir sans séquelles lorsque la prise en charge est rapide et dans les délais.

### Selon certaines estimations, cette maladie affecte environ 120 000 personnes en France chaque année.

### Quelle est la situation au Cameroun ?

Il est difficile d'avoir une idée réelle des chiffres parce que les Camerounais sous-estiment très souvent les douleurs, peut-être par ignorance, ce qui fait que nous recevons la plupart des patients plutôt avec les séquelles d'infarctus. Mais, si on se réfère aux données hospitalières, on peut estimer entre 2 et 3 % de taux d'admission dans les services de médecine interne les patients ayant un infarctus du myocarde.

### Comment peut-on se prémunir de cette maladie ?

Il faut éviter de s'exposer aux facteurs de risque cardiovasculaires. C'est-à-dire éviter de fumer par exemple. Il faut se faire contrôler sa glycémie lorsqu'on est diabétique ; si vous êtes hypertendu (l'hypertension survient généralement chez les hommes à partir de 45 ans et dès la ménopause chez les femmes), il est question de surveiller sa tension artérielle et prendre le médicament. Il est aussi question de lutter contre le stress et les fortes émotions ; faire une activité physique régulière et éviter de consommer de la mauvaise graisse susceptible de créer des plaques au niveau des vaisseaux.



**United Nations Children's Fund**

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun - UNICEF – lance un avis de recrutement pour le poste ci-après :

POSTE: "01 driver " (GS-2), #85965- Douala, Cameroon, Fixed term appointment ", for Cameroonian only.

Date de clôture : 03 Mars 2019  
 Pour accéder à l'avis de vacance, bien vouloir vous rendre sur le site d'emploi de l'UNICEF en suivant le lien ci-après :

<https://www.unicef.org/about/employ/?job=>

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

NB : L'UNICEF ne facture aucun frais a aucun moment du processus de recrutement, que ce soit au moment de postuler, pour l'entretien, la procédure de recrutement proprement dite ou la formation. Les messages émanant d'adresses e-mail différentes de celles de l'UNICEF- unicef.org- ne doivent à aucun cas être considérées. En outre. L'UNICEF n'a pas besoin et ne demande pas à connaître les informations au compte bancaire du postulant.

UNICEF – Yaoundé  
 Rue 1801 Quartier Bastos  
 Boulevard de l'URSS,  
 BP 1181 Yaoundé / Cameroun  
 Tel: 237 222 50 54 00



**United Nations Children's Fund**

Appel d'offre LRFPS N° 2019 – 9146658 – Pour le recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un plan d'action multisectoriel budgétisé du document de la politique nationale de protection de l'enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun - UNICEF – lance un appel à proposition auprès des institutions (cabinets) spécialisées et régulièrement établies au Cameroun, – Pour le recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un plan d'action multi-sectoriel budgétisé du document de la politique nationale de protection de l'enfant.

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles à compter du 21 Février 2019 à la réception de la représentation de l'UNICEF Yaoundé, à l'adresse suivante :

UNICEF – Yaoundé  
 Rue 1801 Quartier Bastos  
 Boulevard de l'URSS,  
 BP 1181 Yaoundé / Cameroun  
 Tel : 237 222 50 54 00

La date limite de dépôt des offres est fixée au :  
11 Mars 2019 à 16 heures 30



**United Nations Children's Fund**

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun - UNICEF – lance un avis de recrutement pour le poste ci-après :

POSTE: "Programme Officer (U-Report)" (NOB), Yaoundé, Cameroon, TA, #109518, Temporary appointment, for Cameroonian only.

Date de clôture : 05 Mars 2019  
 Pour accéder à l'avis de vacance, bien vouloir vous rendre sur le site d'emploi de l'UNICEF en suivant le lien ci-après :

<https://www.unicef.org/about/employ/?job=519998>

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

NB : L'UNICEF ne facture aucun frais a aucun moment du processus de recrutement, que ce soit au moment de postuler, pour l'entretien, la procédure de recrutement proprement dite ou la formation. Les messages émanant d'adresses e-mail différentes de celles de l'UNICEF- unicef.org- ne doivent à aucun cas être considérées. En outre. L'UNICEF n'a pas besoin et ne demande pas à connaître les informations au compte bancaire du postulant.

UNICEF – Yaoundé  
 Rue 1801 Quartier Bastos  
 Boulevard de l'URSS,  
 BP 1181 Yaoundé / Cameroun  
 Tel: 237 222 50 54 00

Reste informé(e) en temps réel  
 avec l'application mobile Mutations



Téléchargement Gratuit



## Canal 2'Or

## Des artistes accusés de sponsoriser des votes

Sur sa page Facebook, le comité d'organisation prévient que ces voix ne seront pas prises en compte.

Par Vanessa Bassale

« Bonsoir chère communauté en Or, nous précisons aux nominés que les votes sponsorisés ou achetés ne seront pas pris en compte ». Ce message a été posté le 22 février dernier sur la page Facebook de Canal 2'Or Act 12. En quelques heures seulement, le post a reçu 594 « J'aime » et plus de 300 commentaires. Certains internautes décontenancés s'indignent de ce que le comité d'organisation n'ait pas constaté ce délit plus tôt. En effet, les votes ont débuté le 09 février dernier. Pour les cybernauts plus stricts, la solution serait de disqualifier simplement les artistes incriminés.

Les artistes incriminés, parlons-en. En tête de liste, l'on retrouve un jeune chanteur nommé dans la catégorie « Meilleur artiste ou groupe masculin de musique urbaine ». Pas très connu du public, il comptabilise déjà 15 000 voix pendant que ses collègues plus « célèbres » arrivent loin derrière avec moins de 5 000 voix. L'artiste incriminé pour-



Le logo de l'événement.

rait avoir une bonne équipe de communication, est on en droit de penser. Mais en consultant la liste de personnes ayant voté pour lui, l'on constate que plus de la moitié utilise des faux comptes. Ce sont parfois des Arabes, des Chinois, des Indiens, etc. Ce cas n'est malheureusement pas isolé. Dans la catégorie « Meilleure artiste féminin », deux autres cas ont déjà été signalés. Une situation qui laisse penser que si rien n'est fait ce ne sont pas le travail et le talent qui seront récompensés le 09 mars prochain mais la fraude et la tricherie.

Pour éviter cela, l'équipe d'organisation rassure que la situation est sous contrôle. « Il y a des techniques dans le digital qui permettent de détecter les votes sponsorisés ». Qu'advient-il des tricheurs ? « Ils ne s'exposent à rien d'autres que la non prise en compte des votes frauduleux », renseigne Joyce Fotso, la chargée de communication de Canal 2'Or.

## Bafoussam

## Clap de fin pour le festival Nyang-Nyang

La 456ème édition du rendez-vous culturel du peuple Fussesps'est achevée le week-end dernier dans une ambiance folklorique riche en sons.

Par Robert Nkaké

La 456ème édition Nyang-Nyang est rentrée en gare après plus de trois mois d'intenses activités qui ont permis de faire découvrir le riche potentiel culturel du peuple Fussesps. Notamment la sortie triomphale de la danse mythique « Koumdze », exécutée pieds nus, par la grande caste des sociétés secrètes de la chefferie Bafoussam. C'était au cours d'une cérémonie riche en sons et couleurs déroulée dans l'après-midi, du 24 février dernier, et placée sous la houlette du chef Bafoussam, Sa majesté Njitack Ngompé Pélé. Une occasion pour le public d'apprécier les danseurs, parés de leurs plus beaux vêtements en tissu pagne traditionnel richement décorés. Les pas de danses sont rythmés par le son des tam-tams et des tambours. Dans son propos, Sa majesté Njitack Ngompé Pélé, s'est satisfait du bon déroulement de ce festival, tout en félicitant son peuple pour cette mobilisation et ce succès qu'aura connu cette autre édition. Dont la principale innovation était la tenue de mini festivals dans des grandes villes du pays. A savoir : Douala, Yaoundé, Bertoua, pour matérialiser le « vivre-ensemble ». Une délocalisation qui, il faut le rappeler, n'a pas connu l'assentiment de tous les fils, filles et élites de ce village. Du coup, des voix se sont élevées.

Placée sous le thème: « Peuple Fussesps: diversité culturelle, source de notre enrichissement pour un Cameroun paisible et sous la bannière d'une population toujours rayonnante au cœur de la modernité », cette 456ème édition était aussi une occasion de mettre en vitrine « les patriarches, sources de la sagesse. Cette 13ème et dernière étape du festival s'est achevée par l'immolation d'une bête en guise de sacrifice pour la fécondité des fils et filles fussesps, tel un rituel d'expiation. Avec en prime un message des ancêtres centré

sur « l'humilité ». C'était en présence des autorités au rang desquelles, le gouverneur de la région de l'Ouest, Augustine Awa Fonka, le président du comité national olympique et sportif, Ahmad Kalkaba Malboum, du consul général de France au Cameroun et du public venu nombreux. Le rendez-vous est pris pour la 457ème édition qui se tiendra au courant du mois de novembre 2020 à février 2021.



## D1 féminine

## Une nouvelle formule du championnat

12 équipes réparties en deux poules seront sur la ligne de départ de la saison 2018-2019, qui démarre le 16 mars prochain.



Par Claude Olivier Banaken

Cette fois c'est acté. Après deux reports (le 16 février, puis le 23 février dernier, Ndlr), le kick off de la saison 2018-2019 du championnat national de première division de football féminin est prévu pour le 16 mars prochain. Réunis le 22 février dernier au siège de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), les responsables de la Commission nationale du football féminin ont expliqué que « la mise à disposition tardive des mesures d'accompagnement que doit apporter la Fecafoot à chacun des clubs engagés, et cela sous forme de subvention, est la principale raison desdits reports de l'ouverture de la saison ». A justifié Céline Eko, la présidente de cette Commission.

Comme opté cette saison par la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfpf) chez les hommes, le championnat d'élite de football féminin se jouera désormais en deux sous-poules de six équipes chacune. Un passage considérable de 22 matches la saison dernière contre 10 cette année.



La succession de Louves Minproff bientôt lancée.

Cette résolution prise par le nouvel exécutif de la Fecafoot a été présentée aux dirigeants des clubs engagés dans le championnat de D1 féminine, pendant la concertation du 22 février dernier, qui visait à poser les jalons de la nouvelle saison qui débute dans deux semaines. Ainsi, le montant de la subvention allouée aux clubs ne connaîtra pas de changement. Il sera toujours de 65 millions Fcfa comme

## Combinaisons de la première journée

## Poule A

- Association sportive football filles de Diamarré vs Maranatha
- Eclair football filles de Sa'a vs Panthère Security
- Canon football filles vs Amazones Fap

## Poule B

- Renaissance de Figuil vs Caïman football filles de Douala
- Social du Mbam vs As Green City
- Awa football filles vs Louves Minproff

dans les années antérieures. Toutefois, le versement de cet argent aux clubs se fera en quatre tranches.

S'agissant des critères de répartition de ladite subvention de la Fecafoot, on retient que les équipes de la zone 2 (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua) vont se tailler la part du lion. Elles vont chacune recevoir entre 07 et 08 millions Fcfa, compte-tenu de leur éloignement. En effet, les clubs de cette partie du pays sont ceux qui effectuent le plus grand nombre de voyages. Quant aux équipes des zones 1 (Centre, Sud, Est), zone 3 (Littoral et Sud-ouest) et zone 4 (Ouest et Nord-Ouest), elles vont chacune bénéficier d'une enveloppe de 05 millions Fcfa.

En plus de l'apport financier, la Fecafoot promet aussi une dotation matérielle aux pensionnaires du championnat de première division de football féminin. L'instance faïtière du football camerounais va offrir à chaque club 10 ballons et un jeu de maillot avant la première journée du championnat.

Mais avant le coup d'envoi de la saison, les équipes vont rivaliser d'adresse lors du tournoi de la femme, qui devrait s'ouvrir dans quelques heures. Au total, 16 clubs de première et de deuxième division vont prendre part à cette compétition qui s'achève le 07 mars prochain et qui va servir de galop d'essai.

## Basketball

## Comment le Cameroun a loupé la Coupe du monde 2019

La 5e et dernière place qualificative réservée à l'Afrique lui a été chipée dimanche dernier par la Côte d'Ivoire.



Par Désiré Domo

Les Lions de la balle orange du Cameroun ne disputeront pas la 18e édition de la Coupe du monde de basketball 2019. L'unique ticket africain restant a été décroché par les Eléphants de Côte d'Ivoire qui coiffent les Camerounais sur le fil. « Le Nigeria déjà qualifié a tout fait pour éliminer le Cameroun, en faisant un non match contre la Côte d'Ivoire... Il voit le Cameroun comme un concurrent à la qualification pour les Jeux olympiques. En effet, le pays le mieux classé en Coupe du monde se qualifie directement pour les Jeux olympiques », a expliqué le président de la ligue de basketball du Centre Yves Tsala à nos confrères du quotidien Le jour.

Jusqu'à dimanche dernier, quatre nations africaines avaient déjà validé leurs billets pour l'expédition chinoise. Il manquait une cinquième place pour que le quota des sélections d'Afrique soit atteint. Une place qui était convoitée par le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Hôtes de la première manche du groupe A des éliminatoires zone Afrique en janvier dernier, les Lions du basketball



Chine 2019. Les Eléphants brisent le rêve des Lions.

prennent un léger avantage, grâce au nombre de points emmagasinés. Une sérieuse option pour barrer la route de la Chine aux Eléphants.

Mais en dominant le Nigeria le 22 février dernier (72-36) et le Rwanda (87-60) 24h plus tard, la Côte d'Ivoire s'est octroyé le droit d'espérer jusqu'à la fin. Puisqu'elle devait affronter le Mali en guise de dernier match. Avant le début de cette rencontre, les Camerounais distancent les Ivoiriens de 2pts au classement du groupe E. Sauf qu'en cas de victoire face au Mali, Camerounais et Ivoiriens se retrouvent à égalité. Tout va se jouer à la différence de points

## Résultats partiels de la 6e journée de Ligue 2

## Poule A

Bang Bullet # As Matelots 2-0  
Panthère # As Etoa Meki 5-2

## Poule B

Bamboutos # Lion Blessé 2-0  
Au programme ce jour

## Ligue 2

## Poule A

Stade militaire de Yaoundé  
15h30, Canon # Dynamo

## Poule B

Stade municipal d'Edéa  
15h30, Léopards # Racing  
Stade annexe n°1 de Yaoundé  
15h30, Renaissance # Ofta  
Stade municipal  
15h30, Yafoot # Aigle

## Ligue 1

## Poule A

## Stade omnisports de Bafoussam

15h30, Fovu # As Fortuna

## Limbe Middle Farm Stadium

15h30, Astres # Ums

## Stade municipal de Melong

15h30, Stade Renard # Unisport

## Bamenda Yong Sport Stadium

15h, Yosa # Feutcheu

entre les deux pays. Félix Bogmis et ses coéquipiers vont de ce fait suivre la confrontation Côte d'Ivoire # Mali avec anxiété.

Le palais des Sports de Treichville d'Abidjan, théâtre de cette rencontre, finit par donner raison aux Ivoiriens, vainqueurs des Maliens 69-49. Camerounais et Ivoiriens comptent le même nombre de points (19). La Côte d'Ivoire marque 86 points. Du coup, le Cameroun (78pts) est à quai, à cause d'une différence de 8 pts.

Toutefois, les cinq sélections attendues en Chine dès le mois d'août prochain sont : la Tunisie, le Nigeria, le Sénégal, l'Angola et la Côte d'Ivoire. La Coupe du monde de basketball 2019 se déroule du 31 août au 15 septembre prochain.

## Fecafoot

## Comprendre le dégraissage du personnel

La procédure enclenchée par le dernier Comité de normalisation vient de prendre un nouvel élan avec le départ de 16 personnels.

 Par Dimitri Mbenga

**E**n application de l'une des résolutions du Comité exécutif du 14 janvier dernier, la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) que dirige Seidou Mbombo Njoya s'est séparée de 16 employés lundi 25 février dernier. Cette action s'inscrit dans la continuité des actes pris par le dernier Comité de normalisation qui avait entamé l'assainissement du fichier du personnel. Aujourd'hui, le nombre cumulé des anciens personnels qui étaient tous en situation irrégulière et qui ont été priés de libérer les lieux (par la normalisation et l'exécutif actuel) s'élève à une quarantaine.

Tout commence avec le Comité de normalisation qu'a dirigé Dieudonné Happi de septembre 2017 à décembre 2018. Suite à un de ces rapports adressés à la Fédération internationale de football association (Fifa), sur l'état des lieux de la Fecafoot, l'instance faîtière du football mondial s'est rendue compte que la Fecafoot a trois fois plus d'employés que certaines Fédérations de même niveau au regard du nombre « très élevé de salariés » qui s'élève à 129 pour la seule Fecafoot. Ayant considéré que ce nombre était largement au dessus des ratios (rapport de un à trois), que l'on peut considérer dans le football, après comparaison avec certaines Fédérations de l'Afrique Subsaharienne notamment celles du Gabon, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, pareil pour la Confédération africaine de football dont l'instance faîtière du football camerounais a pratiquement le double de l'effectif, la (Fifa) a instruit une réduction de l'effectif à l'équipe à Dieudonné Happi.

A cet effet, la commission des ressources humaines a été mise sur pied. Celle-ci était dirigée par la vice-présidente du Comité de normalisation, Denise Ambomo. Elle a eu pour mission d'élaborer un organigramme, une fiche de poste et d'identifier le statut des employés qui s'y trouvaient. Au moment du recensement, l'on s'est rendu compte que la « majorité des employés, 99 plus précisément sur un total de 129 n'ont pas de contrat de travail. Parmi ceux-ci (50) n'ont que des lettres d'engagement, six (06) ont un statut incertain et 23 sont des fonctionnaires en détachement à la Fecafoot. Il faut ajouter à cela 04 quatre stagiaires et 16 personnels sans statut », détaille une source qui s'est confiée sous le sceau de l'anonymat. C'est en ce moment que la normalisation enclenche le processus de dégraissage.

### Appels à candidatures

Suite au travail de la commission des ressources humaines, au regard du nouvel organigramme, des appels à candidatures ont été lancés en interne pour le recrutement des personnes qui ont le profil de l'emploi en fonction des postes à pourvoir. Il s'agissait uniquement des personnels qui n'avaient pas de contrat de travail. Ceux étant liés formellement à la Fecafoot par une convention ont été placés à divers postes. La plupart de ceux qui ont postulé ont été retenus, d'autres ne l'ont pas été, d'aucuns n'ont pas manifesté l'intérêt à le faire. Thèse que réfute l'un des 16 employés remerciés, « c'est du mensonge, des gens ont comploté contre nous pour régler des comptes à ceux qui ont été recrutés par Tombi. On parle de tension de trésorerie alors qu'au même moment, le salaire des membres du Comité exécutif passe de 500 à 600.000 francs Cfa, qui peut croire en ça ? ».

Il faut souligner que toutes ces personnes figuraient dans le fichier solde de la Fédération. La masse salariale de ces



Seidou Mbombo Njoya.

129 personnels oscille dans les 30 millions francs Cfa par mois. En soustrayant le personnel sans contrat de travail et au statut ambiguë, les prévisions de l'exécutif de Seidou Mbombo Njoya prévoient 14 millions franc Cfa de masse salariale par mois. Un bénéfice d'une dizaine de millions francs Cfa. Il faut aussi souligner qu'une enveloppe d'un montant 71 millions cfa est prévue pour dédommager ces employés qui viennent d'être libérés malgré le fait que le budget de l'exercice 2019 n'a pas encore été adopté de façon définitive, il le sera probablement lors de l'Assemblée générale du mois de mars prochain. Pour l'instant, la Fecafoot fonctionne avec un budget trimestriel dont le montant reste un mystère.

### Directeurs techniques

Pour ce qui est des directeurs techniques nationaux, la situation est différente. Il y en a dont le contrat a expiré et d'autres frappés par la limite d'âge de départ à la retraite. Pour ce qui est de Jean Paul Akono, directeur technique national adjoint n°1, il avait signé son contrat de travail en 2010 sous la double responsabilité du ministère des Sports et de l'Éducation physique et de la Fecafoot. Ledit contrat fixait sa rémunération mensuelle à 1.5 millions francs Cfa, supportée par les deux institutions chacune à hauteur de 750.000 francs cfa. Ce contrat était d'une durée de quatre ans pouvant être renouvelé par tacite reconduction une fois. (Le contrat de Jean Paul Akono avec la Fecafoot a logiquement pris fin en 2018). Entre temps, le 11 octobre 2014, le ministre des sports a mis un terme à son obligation de lui verser 750.000 francs Cfa suite au décret du président de la République de septembre 2014 portant organisation et fonctionnement des sélections nationales de football qui confie la gestion des équipes nationales à la Fecafoot.

En d'autres termes, à la lumière de ce décret, le ministère des Sports s'est vu décharger de la tranche salariale qu'il versait à Jean Paul Akono, qui à cet effet déclare, « Je n'ai pas encore été notifié depuis que les réseaux sociaux font état de mon départ de la Direction technique nationale (Dtn). Pour le moment je continue d'assurer mes occupations au sein de cette structure. J'attends la fin de ce mois pour voir si mon salaire va passer et je ne vois aucun inconvénient pour que je ne sois pas payé. J'ai signé mon contrat de 04 ans en 2010. Celui-ci était renouvelable une fois et il a été renouvelé. Nous avons continué de travailler jusqu'à maintenant. Le problème ce n'est peut être pas moi. Toujours est-il qu'il y a les clauses du contrat qu'on devra sans doute respecter. Depuis 2014 nous sommes pris en charge par la Fédération camerounaise de football (Fecafoot). Il y a donc certaines prises en charge qui étaient assumées par l'Etat et qui sont revenues à la Fecafoot qui malheureusement depuis plus de 04 ans ne sont respectées ». Manga Onguéné et Atah Robert tous âgés de plus de 60 ans, sont tous les deux frappés par l'âge limite de départ à la retraite selon le code du travail camerounais.

### Quelques noms des 16 personnes libérées

- Sandeau Nlomtiti
- Emile Zola Nde Tchoussi
- Samuel Mbappe
- Dieudonné Abéna
- Valéry Gweha
- Moustapha Awoudou
- Effa Ndene
- Manga Onguéné
- Jean Paul Akono
- Atah Robert

# Bae is you\*

## Savoir que je compte

### Orange Fidélité

## #200#



En 2019, pour célébrer 20 ans de présence et de fidélité au Cameroun, Orange Cameroun relance son programme de fidélité.

Orange Fidélité est une offre de cumul de points sur consommation de nos produits et services, avec possibilité de gagner des cadeaux surprises, dont des smartphones.

La souscription à l'offre se fait au #200# ou via l'application My Orange, et est ouverte à tout clients Hybride ou Prépayés ; suivant le mécanisme ci-dessous :

- Souscription au programme = Dépôt automatique de 200 points sur le compte du client
- Appels, SMS, Internet : 25 frs = 1 point
- Commission Orange Money : 5Frs = 1 point
- Ouverture d'un compte orange Money = 200 points.

Toutes les semaines, en 2019, Orange Cameroun, conformément à son engagement, fera des heureux tant en ce qui concerne les abonnés fidèles à ses services, les gagnants des jeux, que des bénéficiaires de ses actions sociales.

\*Bae (Before anything else)

**20**  
ans

**Vous rapprocher  
de l'essentiel**

